

## Appel à projets : Chine

Programme de coopération scientifique  
« RESIDENCES UDL SHANGHAI : *Simian Institute* »

### La politique internationale de l'UdL et la Chine :

Dans le cadre de sa politique internationale, l'Université de Lyon (UdL) développe, pour le compte de ses membres et avec l'appui du programme IDEXLYON, l'*Alliance Internationale*, un réseau de partenaires universitaires privilégiés situés dans 5 zones stratégiques, dans le but de développer avec eux des actions de coopération à fort potentiel scientifique (tant en matière de recherche que de formation) et culturel.

Shanghai, et au-delà la Chine, constitue l'une de ces 5 zones stratégiques. Les partenaires privilégiés y sont :

- L'Université Normale de la Chine l'Est
- L' Université Fudan
- L' Université Tongji
- L' Université Jiao Tong

### Objet de l'appel :

Dans cette perspective, le programme *Résidences UdL Shanghai* vise spécifiquement à favoriser les échanges de résidences de moyen terme (entre 2 et 4 mois) entre des structures de recherche de l'UdL et un certain nombre de structures de recherche d'excellence situées en Chine, et notamment à Shanghai, avec lesquelles des accords spécifiques sont conclus à cet effet. Ce programme sera déployé progressivement au cours des années à venir au fur et à mesure de l'élaboration de ces accords.

En 2019, le programme ne concerne que le *Simian Institute* de l'*Université Normale de la Chine l'Est* de Shanghai et ne peut couvrir que des résidences de membres de l'UdL au *Simian Institute*, d'une durée de 2 mois, et se déroulant en octobre et novembre 2019.

### PRESENTATION DU SIMIAN INSTITUTE

Le *Simian Institute* est un institut de recherche en sciences humaines de l'*Université Normale de la Chine l'Est* basé sur le modèle de la Society of Fellows de Harvard. Il est composé de 14 Fellows choisis parmi les membres les plus éminents des Département d'Histoire, de Littérature Chinoise, d'Humanités classiques et de Philosophie. Ces Fellows sélectionnent des étudiants de master et doctorat, ainsi que des post-doctorants, par une procédure particulièrement sélective et les accueillent en résidence en leur donnant une liberté académique particulière et des moyens spécifiques (financiers et logistiques). L'ambition est de constituer une pépinière d'excellence pour la reproduction du corps d'enseignants chercheurs dans le domaine des sciences humaines. Le *Simian Institute* encourage fortement la mobilité et l'échange internationaux de ses différents membres et dispose à cet effet d'accords avec l'Université of Tokyo, l'université de British Columbia et l'université Donghai de Taiwan, en plus du présent accord avec l'UDL. Le *Simian Institute* travaille en outre en étroit concert avec les membres des 4 départements sur lesquels il repose. Il est dirigé à tour de rôle par un Fellow appartenant à l'un de ces départements. Il dispose d'amples locaux propres sur le campus de Minhang de l'université, ainsi que d'une bibliothèque particulière. Voir : [www.si-mian.org](http://www.si-mian.org).

## CHAMPS DISCIPLINAIRES CONCERNES

Les champs privilégiés pour les résidences au *Simian Institute* sont ceux au cœur des 4 départements qui lui servent de piliers : l'histoire, la littérature, la philosophie et les études classiques. Toutefois les projets de résidence dans d'autres domaines des sciences humaines et sociales sont les bienvenus, notamment en études asiatiques, sciences politiques, sociologie, anthropologie et études artistiques.

## PUBLIC UDL ELIGIBLE

Les candidats à une résidence doivent être affiliés à une structure de recherche de l'un des membres de l'UdL, et peuvent avoir le statut d'enseignant-chercheur, de chercheur, de post-doctorant ou de doctorant.

## FONCTIONNEMENT ACADEMIQUE DES RESIDENCES

### Fonctionnement général

Le programme *UdL- Simian Institute* de résidences est spécifiquement conçu pour permettre des visites de recherche de moyen terme, plus longues que celles permises par les mécanismes de professeur invité, et plus courtes que celles liés à un congé sabbatique. Leur durée doit être compatible avec l'établissement de relations professionnelles solides et porteuses d'avenir, ainsi qu'avec la réalisation d'un travail de recherche significatif. La durée financée est d'un minimum de 2 mois et d'un maximum de 4 mois. Ces visites peuvent être celles d'un membre du *Simian Institute* dans une structure de recherche de l'UdL, ou d'un membre d'une structure de recherche au *Simian Institute*.

### Spécificités de fonctionnement de l'appel 2019

En 2019, seules les résidences de membres de l'UdL au *Simian Institute* sont possibles.

Elles ne peuvent être que d'une durée de 2 mois.

Elles doivent se dérouler en octobre et novembre 2019.

Le programme peut financer : - une visite de niveau chercheur/enseignant-chercheur/post-doctorant  
- une visite de niveau doctorant

## FINANCEMENT ET LOGISTIQUE DE LA RESIDENCE

Le visiteur de l'UDL en résidence au *Simian Institute* dispose d'un espace de travail à l'institut : bureau particulier à partir du niveau post-doctoral, bureau partagé au niveau doctoral. Il jouit du statut de chercheur invité à partir du niveau post-doctoral, et d'étudiant en mobilité au niveau doctoral. Il se voit donner un badge permettant l'accès à tous les services de l'université.

La visite du membre de l'UDL est entièrement financée par l'UDL sous forme d'une prise en charge prépayée du transport international et des frais de visa, ainsi que d'une indemnité de résidence couvrant l'ensemble des frais de séjour (logement, nourriture, assurance santé...).

A partir du niveau post-doctoral, le montant de l'indemnité de résidence est de : 3000 euros

Pour le niveau doctoral, le montant de l'indemnité de résidence est de : 1500 euros

Une avance de 75 % de l'indemnité de résidence est fournie au candidat.

Les sommes sont légèrement ajustées en fonction des fluctuations du change.

Il appartient au résident de prendre en charge l'organisation matérielle de sa visite (demande de visa, recherche de logement...), mais celui-ci peut bénéficier, s'il le souhaite, d'une assistance de l'UDL et du *Simian Institute* à cet égard.

## PROCEDURE DE LA CANDIDATURE 2019

La candidature se déroule en deux phases.

Phase 1 : Le candidat doit envoyer un courriel manifestant son intérêt pour une candidature à une résidence et expliquant brièvement son projet afin de pouvoir être ensuite guidé dans ses prises de contact auprès du *Simian Institute* et de ses membres.

Date limite : **5 juillet 2019.**

Les manifestations d'intérêt sont à envoyer dès que possible afin d'assurer un montage de la candidature dans les meilleures conditions.

Phase 2 : Le candidat dépose son dossier comprenant :

- . Un formulaire de candidature complété
- . Une présentation circonstanciée du projet de résidence
- . Un CV détaillé
- . Une lettre d'invitation du *Simian Institute*
- . Pour les candidats de niveau doctoral : une lettre de soutien du directeur de thèse

Date limite: **12 Juillet 2019**

Date de la décision finale : **19 juillet 2019**

**Adresse** : [international.office@universite-lyon.fr](mailto:international.office@universite-lyon.fr)

**Titre du mail** : « Candidature Résidences UdL Shanghai 2019 : *Simian Institute* »

**Service Attractivité et Promotion Internationale**

Date limite de dépôt : [12/07/2019](#)